UTILISATION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE CONTRE LES CHUTES & TRAVAUX EN HAUTEUR

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Maîtriser la réglementation et les obligations relatives au travail en hauteur. Connaître les grands principes de prévention pour les travaux en hauteur. Savoir évaluer les risques de chutes de hauteur et choisir des protections adaptées. Savoir réaliser la vérification des EPI (équipements de protection individuelle) avant utilisation et entretenir son équipement. Régler le harnais antichute et mettre en œuvre des systèmes de liaison. Réaliser des déplacements en travail en hauteur
PUBLIC	monteur en échafaudage, ouvrier, conducteur de nacelle, employés encadrant
PRE-REQUIS	Chaque participant devra venir équipé d'un casque, de chaussures de sécurité et de vêtements adaptés et détenir une aptitude médicale pour le poste de travail
EVALUATION	Test de connaissances et questionnement oral, Observation et modération des exercices Questionnaire de satisfaction à chaud à l'issue de la formation. Remise d'un certificat de réalisation de formation.
METHODES	Les méthodes pédagogiques employées pour la formation sont un mélange d'apports théoriques et de pratiques comme suit : Exposé et apports de contenu, Quizz de connaissances, Exercices pratiques, mise en situation (Taux de satisfaction : 99% ; Taux de réussite : 73% ; Taux de d'abandon : 0% sur 219 stagiaires formés)
MOYENS SPECIFIQUES	Vidéoprojecteur, Echafaudage, harnais de sécurité. Accueil Personne en situation d'handicap (PSH) et/ou Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) contactez l'ANOFAB pour valider l'accessibilité de la formation.
FORMATEUR(S)	Monsieur Olivier BRIERE

PROGRAMME

Durée : 7 heure(s) sur 1 jour(s)

Partie théorie (2.5 heures) - Partie pratique (4.5 heures)

Quizz de 10 questions sur les travaux en hauteur **Les fondamentaux du travail en hauteur**

Réglementation du travail en hauteur Typologie du travail en hauteur (toitures, échafaudages, travail sur corde, talus et pentes raides, etc.) Notions clés : tirant d'air, facteur de chute, résistance du matériel, traumatologie Les moyens d'accès : échafaudages, échelle, PEMP, etc. Statistiques d'accidents du travail, indices de fréquence et coût **Les grands principes de prévention des risques liés au travail en hauteur**

6. Identifier les situations de travail à risques
7. Types de protection : technique, organisationnel, humain
8. Préparer les interventions
9. Equipements de protection collective (filets de sécurité) et équipements de protection individuelle (port du harnais

antichute, casque, gants, chaussures, etc.)
10. Choix et vérification des équipements
11. Comportements individuels **Travaux en hauteur : appréhender les risques**

12. Accidents et causes d'accidents
13. Etudes de cas : Savoir se comporter dans différentes situations de travaux en hauteur (pratique) **Vérification des EPI avant utilisation** (pratique)

14. Caractéristiques des moyens de protection individuelle
15. Exercice pratique : Vérification des EPI par contrôle visuel et tactile et exploitation des données fournies par le fabricant **L'ancrage** (pratique)

16. Les dispositifs d'ancrage (CNAMTS R430)
17. Amarrage sur structure existante ou sur point d'accroche manufacturé (pratique)
18. Adaptation au terrain et aux conditions **Le système de liaison** (pratique)

19. Les différentes composantes d'un système de liaison : port du harnais, longe, sangles, antichute, connecteurs
20. Adaptation à la situation, au terrain et aux conditions
21. Entretien et stockage **Se déplacer en travail en hauteur** (pratique)

22. Principes et techniques de déplacement
23. Exercice pratique : Mise en suspension
24. Exercice pratique : Déplacements verticaux et horizontaux **S'adapter aux conditions personnelles et environnementales**

25. Alcool et stupéfiants
26. Adaptation à la situation météorologique, aux conditions météo (vent, température)
27. Somnolence et vigilance
28. Exercice pratique : Dynamisation psychophysiologique
Evaluation à chaud (questionnaire et ressentis)

(Date de mise à jour : 08/06/2026)